



La Villa des Créateurs

DOSSIER DE CANDIDATURE – 20 novembre 2022

Nous ne disposons que de 12 emplacements. Il est indispensable de nous fournir des visuels représentatifs de vos créations pour permettre au comité de sélection de faire son choix. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

A retourner pour le 15 octobre 2022 à : MJC de St Nicolas de Port 69 rue Charles Courtois 54210 ST NICOLAS DE PORT – mjcstnicolas@orange.fr

Raison sociale : N° SIRET :

Adresse :

Nom et prénom du représentant :

N° de tel : Mail : @

Site internet ou page facebook :

Il est indispensable de joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité.

EMPLACEMENT

Dans tous les cas nous vous recontacterons individuellement pour déterminer l'installation de votre emplacement selon vos besoins et les spécificités de la salle.

- J'ai besoin de tables : oui, combien ? non
- J'ai besoin d'un système d'accrochage mural : oui non
- J'ai besoin de chaises : oui, combien ? non
- J'ai besoin d'un branchement électrique : oui non
- Il est compliqué pour moi d'être installé à l'étage : oui non
- J'apporte moi même une partie du mobilier : oui non

si oui, quoi ?

Commentaires :

.....

Nous vous proposons, pour le repas de midi, un plateau repas au prix de 13€ (possibilité de plateau végétarien) ou un frigo et un micro-onde seront à votre disposition.

Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de la MJC de St Nicolas de Port d'un montant de 25€ (+13€ si je souhaite un plateau repas) pour ma participation à la Villa des Créateurs le 20 novembre 2022.

Fait à le 2022, signature :